

NICOLAS PERRIN

LUTHIER

185, rue d'Aguesseau
92100 Boulogne-Billancourt
France
Tel : +33 (0) 149 11 04 16
Email : perrinnicolas@orange.fr



Diplômé de L'Ecole de Lutherie de Mirecourt en 1987, **Nicolas Perrin** rentre un an après dans l'Atelier d'Etienne VATELOT. Il quittera l'Atelier VATELOT-RAMPAL (successeur d'Etienne VATELOT) fin 2003, après avoir passé les 3 dernières années rue Portalis, comme chef d'Atelier.

En 2004, il ouvre son propre atelier à Boulogne-Billancourt et la même année, est nommé Expert près la Cour d'Appel de Versailles. Depuis 2012, il est membre du Syndicat Français des Experts Professionnels.

Membre du Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France ainsi que de l'Entente Internationale des Maîtres Luthiers et Archetiers d'Art, Nicolas PERRIN se consacre plus particulièrement à l'expertise, la restauration et le réglage des instruments parmi les plus prestigieux, joués aussi bien par des concertistes que dans différents orchestres renommés. Il est également invité régulièrement dans divers pays pour des conférences

Il a réuni, avec Loïc Le Canu, pour cet événement une sélection d'archets anciens parmi les plus grands noms de l'archeterie Française.

For this event he has chosen, with Loïc Le Canu to exhibit a selection of some of the most prestigious old French bows.

Nicolas Perrin obtained a diploma in violinmaking from the Mirecourt violinmaking School in 1987. One year later he joined the workshop of Etienne Vatelot, which in 1998 became Vatelot-Rampal (when Jean-Jacques Rampal succeeded Etienne Vatelot). He left Rue Portalis in 2003, having spent 3 years as head of the workshop.

In 2004, he opened his own workshop in Boulogne-Billancourt on the outskirts of Paris and the same year, he was appointed «Expert près La Cour d'Appel de Versailles». Since 2012, he became member of the «Syndicat Français des Experts Professionnels».

He is a member of the «Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France» (Association of French violin and bow makers) and «L'Entente Internationale des Maîtres Luthiers et Archetiers d'Art» (The International Association of violin and bow makers). Nicolas Perrin has devoted himself in particular to the appraisal, restoration and the adjustment of some of the most prestigious instruments, played by both soloists and members of renowned orchestras. He is also regularly invited to give conferences abroad.



EXPERT

Etre Expert, c'est d'abord avoir une passion pour son métier, puis pour l'histoire de la lutherie au fil des siècles. Pour mener à bien cette mission, il est important d'avoir une très bonne mémoire des instruments que l'on voit passer dans son atelier, dans des ventes aux enchères ou lors d'expositions ou de congrès, car même si aujourd'hui la photo numérique et l'ordinateur facilitent le classement et la recherche des fiches établies sur tel ou tel auteur, il faut dans un premier temps estimer l'époque à laquelle a été fabriqué l'instrument que l'on vous présente. Viendra ensuite le moment de trouver le pays puis la ville d'origine, et au final d'en déterminer l'auteur, cette dernière étape étant l'ultime récompense pour l'Expert car parfois il ne pourra malheureusement donner ni le nom de l'auteur, ni la ville où a été fait l'instrument.

Si aujourd'hui Stradivarius est le luthier le plus connu dans le monde entier, de très nombreux instruments circulent avec une fausse étiquette de cet auteur. Etant une référence dans le travail et le son, il a été très souvent copié avec plus ou moins de réussite durant les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et encore aujourd'hui ! C'est aussi pour cela que l'Expert, lors de l'observation d'un instrument, ne regardera l'étiquette de l'instrument (s'il y en a une !) qu'en toute fin d'étude.

Le Certificat d'Authenticité, véritable passeport de l'instrument, et l'Attestation de Valeur sont les deux principaux documents que délivre un Expert. Le Certificat garantit l'authenticité de l'instrument avec sa description et ses photos, et l'Expert, par sa signature, s'engage sur ses affirmations pour une durée de 10 ans.

L'Attestation de Valeur permet de justifier auprès d'une assurance de la valeur du bien que l'on veut assurer. La valeur des instruments peut effectivement beaucoup varier, du violon d'étude fait à Mirecourt au début du XX^{ème} siècle entre 1.500 et 2.000 euros, un violon de Jean-Baptiste VUILLAUME fait à Paris au milieu du XIX^{ème} siècle à 150.000 euros, et un violon d'Antonio STRADIVARIUS fait à Crémone vers 1715 à plusieurs millions d'Euros. Il est donc recommandé de se rapprocher d'un Expert afin de garantir l'authenticité et/ou la valeur de son instrument.

En France aujourd'hui, seul un Expert près d'une Cour d'Appel (dont le titre est protégé et renouvelé tout les cinq ans par la Cour dont il dépend) peut prétendre à cette référence.

To be an expert, is first of all to have a passion for one's profession and for the centuries – old history of violin making. In order to carry out this mission well it is important to have a very good memory for the instruments which have passed through his workshop, been viewed at auctions or seen in exhibitions or congresses. Even if nowadays numeric photographs and computers make easier the job of classification and the research into already established files relating to a particular maker, it must first of all be possible to estimate the date of fabrication of the instrument in question. The next step is to determine the country, then the town of origin and finally the maker, this last stage being the ultimate reward for the Expert, as unfortunately sometimes he can give neither the maker's name nor the town in which the instrument was made.

Even though nowadays Stradivarius is the best known violin maker in the whole world, there is still a great number of instruments in circulation with fake labels inside bearing his name. Being a reference in both workmanship and sound quality, his instruments have very often been copied – successfully or not – throughout the 19th and 20th centuries - and even today ! This is one reason why the Expert, when examining the instrument, will not look at the label (if there is one !) until the end of his study.

The Certificate of Authenticity, the instrument's veritable passport, and the Estimation of the Value are the two main documents delivered by the Expert. The Certificate, containing a description and photos, guarantees the authenticity of the instrument and, in adding his signature, the Expert bind's himself to these assertions for a duration of ten years. The evaluation is proof of the true value of an instrument for insurance purposes. In reality, the value of instruments can vary a great deal, from a student violin made in Mirecourt at the beginning of the 20th century between 1500 and 2000 euros, violin by Jean-Baptiste VUILLAUME made in Paris in the middle of the 19th century at 150 000 euros and a violin by Antonio STRADIVARIUS made in Cremona around 1715 at several millions of Euros.

Today in France, only an Expert attached to an Appeal Court (the title of which is safeguarded and renewed every five years by the court to which he belongs) may claim this reference.